

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2010

---

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, FRECHOU, BELLOT, LEPRETRE, CARSUZAA, LAURONCE, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, TOURAINE, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT, GINIEIS, BITAILLOU, MAILLET, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs : Louis REY à Gérard FRECHOU  
Jean-Marie GOUINEAU à Jacques CARSUZAA

Suppléants : Henri LESPOUNE suppléant de André MINJUZAN  
Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY  
Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE  
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET  
Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE  
Jean LABERDESQUE Jean MOUSTALET  
Eliane BELLEGARDE suppléante de Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Excusés : Aimé SOUMET

---

### RAPPORT N° 6b

#### CENTRE DE COLLECTE : CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LEDEUX

M. BELLOT indique que par délibération du 20 septembre dernier, la commune de Lédeux a accepté de céder à la Communauté de Communes du Piémont Oloronais un terrain pour l'implantation d'un Centre de Collecte et un pont bascule public, seul équipement de ce type sur le territoire.

L'accord de la Commune a été décidé dans le cadre de conditions de fonctionnement du Centre de Collecte qui ont été précisées lors d'une réunion de présentation par Jean Claude COSTE au Conseil Municipal le 16 septembre dernier.

Ces conditions sont les suivantes :

1 – Le bâtiment (220 m2 environ) abritera les emplacements pour les animaux, des couloirs de circulation, bureau/sanitaires et une aire de lavage pour les véhicules des éleveurs ; les effluents étant récupérés dans une fosse étanche et évacués autant que de besoin par les services de la CCPO.

2 – Il s'agit de collecter les animaux (quasi exclusivement des ovins) des éleveurs du piémont oronais qui seront amenés par des petits véhicules et transportés par camion vers les centres d'allotement situés dans les vallées avant exportation principalement vers l'Espagne.

3 - Il sera collecté au maximum 10 000 animaux par an de novembre à mai (années 2007 – 2008) à raison de deux collectes par semaine. En pointe (période de pâques et Noël), la fréquence passera à 3/semaine (exceptionnellement 4).

4 - S'agissant d'un Centre de Collecte et non d'allotement, l'aménagement de cet équipement sera rudimentaire et ne comprendra aucun dispositif notamment pour abreuver et nourrir les ovins.

Ainsi, la durée maximum de présence des animaux dans le centre sera de deux heures (collecte réalisée le matin).

5 - Cette collecte sera évidemment suivie par les services compétents et notamment la DDP (ex services vétérinaires) ce qui garantit la durée maximum de stationnement des animaux.

6- Ce fonctionnement induira très peu de nuisances sur le plan visuel (faible dimension de l'équipement), olfactif, sonore et sanitaire compte tenu des éléments précités.

7 - Ce centre sera clôturé et fermé à clé et son ouverture sera contrôlée par un agent de la CCPO ; si la commune le souhaite, elle pourra faire une proposition pour un agent à temps partiel.

8 – Tout changement de destination de cet équipement sera soumis à l'accord du Conseil Municipal

9 – Cette convention fixera également les modalités d'entretien de la voirie privée communale qui dessert le SICTOM, la CUMA, le pont bascule, le dépôt communal et le centre de collecte, qui sera assuré par la CCPO et les autres utilisateurs.

Cette convention prévoira également le fonctionnement du pont bascule.

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec la commune de Lédeux reprenant les éléments ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 septembre 2010

Suivent les signatures

Le Président,

**Bernard UTHURRY**